



Notification de jugement rendu en 2012

Par **sommeria jack**, le **18/01/2017** à **15:41**

bonjour

on doit me notifier un jugement rendu en 2012, pour conduite sans permis(plus de point)
nous sommes en 2017 et j'aurais 1 mois de suspension
de permis

je doit me rendre ce soir a la gendarmerie pour recevoir ce jugement
est ce que le delai est bon

merci

c'est tres urgent merci d'avance